

Direction des Jurys de l'enseignement secondaireRue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Humanités générales et technologiques – 2^e degré

Consignes d'examen

Cycle	2022 - 2023/2
Titre	CE2D G/TTR
Matière	Français



I. Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de la matière : Français

Equivalent dans une grille horaire: 5 heures/semaine

••• Programme

Selon la règlementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes.

Numéro du programme : 486P/2018/240

(https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/486-2018-240-%20.pdf)

Nom du programme:

Programme d'études du cours de français Enseignement secondaire de plein exercice Humanités générales et technologiques Enseignement secondaire général et technique de transition Deuxième et troisième degrés

Référentiel:

Compétences terminales et savoirs requis en Français – Humanités générales et technologiques Publié au Moniteur belge le 22 février 2018.

http://www.enseignement.be/index.php?page=25189&navi=296

Les référentiels suivants déterminent les compétences et les savoirs de la formation commune aux 2e et 3e degrés de transition :

- Compétences terminales et savoirs requis humanités générales et technologiques mathématiques (en vigueur le 1er septembre 2015 pour la 3e année, le 1er septembre 2016 pour la 4e année, le 1er septembre 2017 pour la 5e année et le 1er septembre 2016 pour la 6e année).
- o Compétences terminales et savoirs requis humanités générales et technologiques français (en vigueur à partir du 1er septembre 2018 pour la 3e année, le 1er septembre 2019 pour la 4e année, le 1er septembre 2020 pour la 5e année et le 1er septembre 2021 pour la 6e année)

••• Titre visé et type d'enseignement

Le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire général et technique de transition (CE2D G/TTR).

Tout·e candidat·e à l'examen de français du CE2D G/TTR est censé·e avoir pris connaissance des consignes d'examen qui suivent.

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire



II. Organisation de l'examen de français

Modalités de passation

Type d'examen	1 partie ÉCRITE + 1 partie ORALE
Durée de l'examen	Partie ÉCRITE : 3 heures Partie ORALE : 30 à 40 minutes

••• Conditions particulières pour présenter l'examen

Les candidats à besoins spécifiques doivent informer les Jurys dans les délais impartis, en fournissant les attestations (récentes) nécessaires. Les aménagements demandés seront soumis à analyse.

Les candidats ne seront <u>convoqués</u> à la partie orale que s'ils ont préalablement présenté la partie écrite.

Les candidats ne seront <u>interrogés</u> à la partie orale que s'ils sont en possession des 3 œuvres dont il est question dans les modalités présentées ci-dessous, dans la partie « 2. Épreuve orale » (p. 10 et suivantes).

••• Matériel

	Partie écrite	Partie orale			
Obligatoire	Matériel de base d'écriture.	Les trois livres retenus par le ou la			
		candidat·e dans la liste.			
Autorisé	Ouvrages de référence (format				
	papier) : dictionnaire de poche,				
	Bescherelle (conjugaison), correcteur				
	orthographique.				
Refusé	Ouvrages de référence en version	Version numérique des œuvres			
	électronique.	retenues, analyses, notes et résumés			
	Grammaire.	divers.			

Attention : il est nécessaire de faire la différence entre le matériel obligatoire et le matériel autorisé. Le matériel autorisé n'est pas indispensable pour la réussite de l'examen.



III. Consignes

Rappel préalable : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

Précisions sur les termes utilisés :

L'expression « unité d'acquis d'apprentissage » (UAA) désigne « un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué ».

L'expression « acquis d'apprentissage » désigne « ce qu'un candidat sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ».

Le terme « compétence » désigne « l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

I. Épreuve écrite

Attention au fait que pour l'examen écrit, et selon les prescrits du programme et du référentiel, « En 4e, l'étude de la comédie et fable classiques et du romantisme constituent les incontournables ». La connaissance de ces matières pourra intervenir dans le cadre des diverses productions demandées lors de l'examen écrit. Il ne s'agira cependant pas de répondre à des questions directes de vérification de connaissances sur ces matières.

L'épreuve écrite est composée de deux parties.

A. La réduction, le résumé et/ou le tableau comparatif

Lire et sélectionner des informations essentielles en vue de réaliser une production écrite sous une forme imposée : résumé/ pavé informatif/ sommaire/tableau comparatif ...Il s'agira de manifester sa compréhension d'un ou de plusieurs documents en produisant un texte résultant d'une activité de réduction/résumé .

Le ou la candidat·e devra donc pouvoir naviguer dans le support qui lui sera soumis afin de trouver les informations demandées ou de sélectionner les informations les plus pertinentes (UAA 1) et, si demandé, justifier sa réponse (UAA 0).

Il sera capable de rapporter la parole d'autrui selon les codes en usage et d'évoquer un document selon les codes de référencement habituels.



Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions				
UAA0	Justifier par écrit une réponse à une question ou				
Justifier, expliciter.	à une consigne.				
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates, <u>avec références</u> si elles sont demandées.				
UAA2 Réduire, résumer ou comparer	Résumer ou réduire un texte sous la forme d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau, pour informer autrui. Élaborer un tableau comparatif à partir d'une paire d'objets, un nombre minimum de bases de comparaison à envisager ayant été fixé préalablement.				

La réduction résulte d'une triple opération de sélection, d'effacement et d'articulation de fragments du texte source, notamment sous la forme d'un schéma/d'une structure/d'un tableau.

Le résumé implique la condensation et la reformulation du contenu du texte source, le respect de la structure de celui-ci et l'absence de marques de la subjectivité de l'auteur du résumé. Le texte support peut être de type narratif, informatif ou argumentatif.

Le tableau comparatif implique la détermination de bases de comparaison pertinentes aux objets à comparer ainsi que l'expression explicite et concise de leurs ressemblances et de leurs différences.

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans le tableau ci-dessous. Selon le type de texte source et selon l'exercice demandé (résumé, sommaire, notice, pavé informatif, chapeau, tableau, etc.), les critères d'évaluation pourront varier.



Exemple de grille pour l'évaluation d'un résumé, à partir d'un texte à visée informative :

	1			
Genre	(CARACTÉRISTIQUES	RESUME GÉNÉRALES À AMÉNAGER EN FONCTION DE L'EXERCICE DEMANDÉ)		
Lisibilité	Écriture lisible.Mise en page.			
Daniel Hills	Linguistique	Correction de l'orthographe et de la ponctuation.Correction de la syntaxe et du lexique.		
Recevabilité	Sociale	Respect du format imposé : nombre de mots.Soin de la copie.		
Intelligibilité	Organisation des contenus	 Respect de l'organisation du texte source (ordre des informations). Respect de l'organisation-type éventuelle du genre de résumé imposé. 		
Cohésion textuelle		 Segmentation du texte adéquate. Connecteurs appropriés au rapport logique. Anaphores² adéquates. 		
Pertinence	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement	 Adéquation de la sélection des informations au contenu du texte et au genre du résumé; Sélection d'informations nécessaires et suffisantes. Fidélité au texte source; Absence de déformation du texte source. Neutralité: absence de marques de subjectivité. 		

Exemple de grille pour l'évaluation d'un tableau comparatif à partir de deux documents :

Genre	TABLEAU COMPARATIF				
Lisibilité	Écriture lisible.Mise en page.				
	Linguistique	Correction de l'orthographe et de la ponctuation.Correction de la syntaxe et du lexique.			
Recevabilité	Sociale	Respect du format imposé : nombre de mots.Soin de la copie.			
Pertinence	Adéquation du contenu au fait d'informer des points communs et différences entre les objets	 Présence de X bases de comparaison. Complétude de la comparaison et fidélité aux deux sources. Neutralité : absence de marques de subjectivité. Visibilité des ressemblances et des différences. Homogénéité de la formulation. 			

² Anaphores : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte.

_



B. Le texte argumentatif : prendre position et étayer une opinion ou une demande

Cette compétence d'écriture sera évaluée à partir d'une production personnelle répondant à une intention de communication précise : persuader et justifier son choix/ sa position. Celle-ci pourra être demandée sur base de la lecture de plusieurs documents écrits

Une grille d'évaluation élaborée en fonction de la tâche demandée sera remise aux candidats en même temps que la consigne.

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions			
UAA3	Prendre position et étayer une opinion ou une demande :			
Défendre une opinion par écrit.	 avis argumenté relatif à un choix, à une 			
UAA1	appréciation personnelle ;			
Rechercher l'information	 lettre ou courriel de demande dans une relation 			
UAA0	asymétrique ³ .			
Justifier, expliciter	Explicitation écrite de procédures mises en œuvre pour			
	réaliser une tâche à l'intention d'un condisciple/ d'un			
	professeur			

Les candidats doivent être capables d'étayer par des arguments une opinion personnelle <u>ou</u> de formuler une demande dans une relation asymétrique.

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans les tableaux de la page suivante.

Les critères d'évaluation peuvent varier selon l'exercice d'écriture demandé.

³ Une relation est dite asymétrique lorsqu'elle implique des protagonistes ayant des statuts différents. Par exemple :

Professeur / étudiant ;

[•] Prestataire / client ;

[•] Contrôleur / contrôlé.



Exemple de grille pour l'évaluation d'un avis argumenté relatif à un choix, à une appréciation personnelle :

GENRE	APPRECIATION PERSONNELLE ECRITE ARGUMENTEE						
Lisibilité		Écriture lisible.Mise en page.					
	Linguistique	 Correction de l'orthographe et de la ponctuation. Correction de la syntaxe et du lexique. 					
Recevabilité	Sociale	 Registre et ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart. Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments. 					
		Respect du format imposé : nombre de mots.Soin de la copie.					
Intelligibilité	Organisation des contenus	 Organisation des informations selon une structure argumentative: Présence d'une thèse dans l'introduction; Présence de X arguments bien distincts dans un corps de texte; Rappel de la thèse et de l'argumentation dans la conclusion. Adéquation à la thématique. 					
	Cohésion textuelle	 Organisation textuelle (segmentation). Connecteurs appropriés au rapport logique. Anaphores adéquates. 					
Pertinence	Adéquation du texte à son intention: répondre à une sollicitation de jugement	 Développement : illustration des critères de jugement. Cohérence argumentative : progression et non contradiction. Énonciation marquée (présence du JE). 					



Exemple de grille pour l'évaluation d'une lettre de demande :

GENRE		LETTRE/COURRIEL DE DEMANDE					
Lisibilité		■ Écriture lisible.					
		■ Mise en page.					
Recevabilité	Linguistique	■ Correction de l'orthographe et de la ponctuation.					
		Correction de la syntaxe et du lexique.					
	Sociale	■ Registre et ton adaptés (modalisateurs ⁴ éventuels					
		pour atténuer la demande).					
		Courtoisie: respect du récepteur dans les					
		arguments.					
		Respect du format imposé : nombre de mots.					
		■ Soin de la copie.					
Intelligibilité	Organisation des	Organisation des informations selon une structure					
	contenus	argumentative (précédée d'une introduction					
		descriptive):					
		 Éléments constitutifs de la lettre ; Introduction précisant et contextualisant la 					
		demande ;					
		- Argumentation étayant la demande.					
	Cohésion	■ Segmentation en paragraphes.					
	textuelle	■ Connecteurs appropriés au rapport logique.					
		■ Anaphores adéquates.					
Pertinence	Adéquation à la	■ Pertinence de la demande.					
	thématique	Pertinence des arguments.					
	Adéquation du	■ Développement de l'argumentation :					
	texte à son	- Raisonnement de type :					
	intention :	Illustration,					
	convaincre le	Comparaison,					
	destinataire de	 Cause-conséquence, etc. 					
	répondre à la	Cohérence argumentative : progression et non-					
	demande	contradiction.					
		■ Énonciation en rapport avec la lettre/le courriel :					
		composantes et spécificités du genre (formules					
		d'adresse, de politesse, etc.)					

N.B : Les caractéristiques du courriel de demande sont identiques à celles de la lettre si ce n'est que certaines composantes sont prises en charge automatiquement par le logiciel de messagerie, comme l'adresse du destinataire. Cette gestion automatisée ne dispense toutefois pas l'énonciateur de préciser ses coordonnées et d'utiliser les éléments composant une lettre écrite, comme la formule de politesse.

⁴ Un modalisateur est un mot ou un groupe de mots qui traduit l'appréciation du locuteur sur son propre énoncé. Par exemple, dans la phrase « Je suis certain qu'il est là aujourd'hui », le locuteur, par l'emploi du modalisateur « certain », insiste sur son degré de certitude quant à son propre énoncé.



2. Épreuve orale

Cette épreuve est consacrée à la rencontre d'œuvres littéraires (romans et pièces de théâtre).

Chaque candidat·e préparera **trois œuvres**. Ces œuvres auront préalablement été choisies par ses soins dans la liste fournie **en respectant les contraintes explicitées** dans ce document (cf. pp.14-15). **Il est recommandé que le ou la candidat·e choisisse les œuvres en fonction de critères personnels** car il ou elle pourra être interrogé·e sur les raisons de son choix dans le cadre de l'évaluation de l'UAA6 (relater et partager des expériences culturelles).

Cette liste est uniquement valable pour le cycle 2022-2023/2 (de février à juillet 2023). Elle sera modifiée pour les cycles prochains, certains livres disparaitront de la liste et seront remplacés par d'autres. La nouvelle liste pour les cycles prochains (23-24/1 et suivants) sera publiée dans les consignes de l'examen de français du cycle 23-24/1.

REMARQUES IMPORTANTES CONCERNANT LES ŒUVRES CHOISIES:

- 1) Chaque candidat·e devra impérativement être en possession des trois ouvrages en version imprimée lors de l'épreuve. Les versions numériques ou audio ne sont pas admises. L'impossibilité de présenter les 3 ouvrages constitue un motif <u>d'annulation</u> de l'épreuve sans possibilité de report.
- 2) L'édition n'a pas d'importance du moment qu'elle présente le texte en version intégrale. Elle peut contenir (ou pas) un dossier pédagogique, des informations complémentaires sur l'œuvre, etc.
- 3) Les ouvrages ne peuvent pas être annotés. Ils peuvent en revanche contenir des signets ou des éléments surlignés ou soulignés.

Il est demandé à chaque candidat·e d'adapter son comportement et sa tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA0	Justifier une réponse.
Justifier, expliciter.	Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser
	une tâche.
UAA2	Réduire un texte ou résumer un texte pour informer
Réduire, résumer ou comparer.	autrui.
	Élaborer une comparaison à partir d'une paire
	d'objets.
UAA4	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
Exprimer oralement un avis	
argumenté.	
UAA5	Manifester sa compréhension, son interprétation de
S'inscrire dans une œuvre culturelle	l'œuvre culturelle source.
	Intervenir dans une œuvre culturelle en l'amplifiant
	ou en la transposant
UAA6	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle avec
Relater et partager	appréciation personnelle motivée.
des expériences culturelles.	



L'épreuve orale est constituée de deux parties :

A. La relation de manière incitative d'une rencontre culturelle

Au moment de la passation de l'épreuve, l'examinateur/l'examinatrice choisira une première œuvre dans la sélection des trois œuvres réalisée par le ou la candidat·e lors de son inscription.

A propos de cette œuvre, il sera demandé au/à la candidat·e de s'exprimer oralement de manière fluide pendant une période comprise entre 1 minute 30 et 2 minutes 30.

La communication du/de la candidat·e s'adressera à une personne qui n'est pas censée avoir lu le livre. Cette dernière, avant d'éventuellement découvrir l'œuvre, souhaiterait avoir des informations sur cette dernière ainsi qu'un avis.

Par conséquent, la communication devra comporter deux parties distinctes :

- 1) Présentation de l'œuvre à travers un résumé-apéritif.
- 2) Recommandation de la lecture de l'œuvre basée sur l'opinion personnelle du/de la candidat·e. Il/Elle peut recommander la lecture de l'œuvre tout comme ne pas la recommander. C'est l'argumentation qui sera présentée pour soutenir son opinion qui sera évaluée. Afin de présenter une argumentation suffisamment étoffée, le/la candidat·e devra y développer au moins trois arguments.

Conseils:

Pour la partie informative, il est vivement recommandé aux candidats de ne pas réaliser une énumération stérile des personnages et de ne pas tout dévoiler de l'intrigue puisqu'il s'agit d'un résumé-apéritif.

Pour la partie incitative, il est suggéré aux candidats de présenter des arguments bien différenciés qui correspondent à des bases de jugement en rapport avec différents aspects du récit.

Voici, à titre indicatif, quelques éléments qui peuvent être abordés :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatio-temporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc.;
- le genre du récit (policier, fantastique, récit de vie, récit d'apprentissage, etc.);
- la manière de raconter : le choix du narrateur et les incidences de ce choix sur le point de vue, le respect ou la perturbation de l'ordre chronologique, la création et le maintien du suspense, le recours à des dialogues, à des descriptions, etc.;
- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc.;
- le jugement personnel : les impressions, les émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les gouts et les valeurs du lecteur, l'identification avec un personnage, etc.

Il est attendu des candidats d'autres arguments que la simple évocation de la longueur ou de la facilité de lecture de l'oeuvre.



B. <u>La sélection d'informations et la maitrise des savoirs littéraires et culturels</u>

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront une seconde œuvre, dans la sélection des trois œuvres proposée par le ou la candidat·e. Les questions des examinateurs peuvent cibler :

1. L'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, auteur, construction narrative, ...) et les niveaux de compréhension de l'œuvre, de l'intrigue (UAA 0, UAA1, UAA2, UAA5).

Par exemple, Roméo et Juliette de William Shakespeare raconte non seulement l'histoire de deux jeunes empêchés de s'aimer (intrigue) mais symbolise aussi dans notre culture l'amour impossible (niveaux de compréhension de l'œuvre).

Le ou la candidate devra être capable de justifier ses éléments de réponse en exposant les raisons pour lesquelles il ou elle les juge valides ou en détaillant la méthode mise en place pour élaborer les éléments de réponse (UAAO).

Le ou la candidat.e devra être capable d'intervenir dans l'œuvre source en modifiant, à la demande de l'examinateur.trice, un élément du récit : en comblant une ellipse, en modifiant la destinée d'un personnage, en agissant sur le cadre spatio-temporel,...(UAA5)

2. Les savoirs disciplinaires et culturels en lien avec l'œuvre.

Le ou la candidat·e devra être capable de :

- reconnaitre dans l'œuvre présentée les traits majeurs du ou des courant·s littéraire·s au·x·quel·s l'œuvre appartient (le classicisme à travers la comédie ou la fable, le romantisme, le réalisme en opposition à l'idéalisme);
- reconnaître les spécificités du ou des genre·s au·x·quel·s l'œuvre appartient : la comédie, le genre de l'étrange (science-fiction, fantastique, fantasy, merveilleux), le genre policier, le récit de vie, le texte poétique ;
- définir la notion de mythe, reconnaître et connaître le ou les mythes au·x·quel·s l'œuvre fait référence.

Il est attendu de chaque candidat·e qu'il ou elle ait une connaissance théorique de tous les savoirs en lien avec les œuvres choisies.

Par exemple, le ou la candidate interrogée sur *Le Malade imaginaire* de Molière devra maitriser les connaissances relatives au classicisme, au genre de la comédie mais aussi aux spécificités du texte théâtral (didascalies, monologue, quiproquo, etc.) Si l'œuvre retenue relève de la catégorie « texte poétique », le ou la candidate devra montrer une connaissance suffisante des règles de versification (strophes, vers, rimes, figures de style, mise en page, etc.) S'il s'agit d'un récit de vie, le ou la candidate devra connaitre les différents types de récits de vie (autobiographie, biographie, journal intime, etc.)

3. Une appréciation personnelle motivée (UAA4 et UAA6) de l'œuvre dont le choix aura été réalisé en fonction de critères personnels sur lesquels le ou la candidat-e pourra être interrogé-e.



IV. Évaluation

••• Pondération

Épreuve écrite sur 60 points + épreuve orale sur 40 points = un total sur 100 ramené sur 20.

V. Annexes

••• Liste des œuvres littéraires pour l'épreuve orale

Le ou la candidate devra choisir trois œuvres dans la liste proposée à la page suivante. Il est fortement conseillé de lire au moins deux fois chaque ouvrage : une première lecture sera consacrée à la découverte de l'œuvre et une deuxième (au minimum) à son analyse.

Cette liste est uniquement valable pour le cycle 2022-2023/2 (de février à juillet 2023). Elle sera modifiée pour les cycles prochains, certains livres disparaitront de la liste et seront remplacés par d'autres. La nouvelle liste pour les cycles prochains (23-24/1 et suivants) sera publiée dans les consignes de l'examen de français du cycle 23-24/1.

Mode d'emploi de la liste :

Les trois lectures imposées ont pour but de faire découvrir des intrigues aux candidats mais aussi de l'amener à découvrir des savoirs littéraires et culturels spécifiques au 2^e degré. Le tableau ci-après mentionne les correspondances entre les œuvres et les savoirs via huit catégories. La case orange signale la catégorie principale dont l'ouvrage relève.

Il est demandé à chaque candidate de choisir personnellement et de **préparer trois œuvres** appartenant à des catégories principales différentes. Néanmoins, le ou la candidate est susceptible d'être interrogée sur toutes les catégories concernées par l'ouvrage, principales ET secondaires (signalées par une croix sans couleur orange). Il est attendu de chaque candidate une maitrise identique des savoirs principaux et secondaires. Par conséquent, il ou elle devra se livrer à un travail de recherche pour maitriser ces savoirs.

Exemples de choix:

- 1. **Un choix valide** d'ouvrages serait le suivant :
- E.E. Schmitt, *Ulysse from Bagdad* (catégorie principale : le mythe)
- M.S. Roger, Le 4^e soupirail (catégorie principale : la poésie)
- J. Molla, *Sobibor* (catégorie principale : le récit de vie)

Le ou la candidate est susceptible d'être interrogé sur les catégories du mythe, de la poésie et du récit de vie mais aussi sur la catégorie secondaire concernée par les œuvres comme l'opposition entre réalisme et idéalisme.

- 2. Un choix non valide d'ouvrages serait le suivant :
- J. Maynard, L'Homme de la montagne (catégorie principale : le roman policier)
- G. Simenon, *Le Chien jaune* (catégorie principale : le roman policier)
- A. Skarmeta, *Une ardente patience* (catégorie principale : le texte poétique)

En effet, les deux premiers romans de ce choix sont des romans policiers, ils appartiennent à la même catégorie principale.



	1. Opposition réalisme/idéalisme	2. Romantisme	3. Comédie et fable classiques	4. Étrange (fantastique, fantasy, SF, etc.)	5. Policier	6. Récit de vie	7. Texte poétique	8. Mythe
E.E. Schmitt, <i>Ulysse from Bagdad</i>	x					x		x
Molière, Le Malade imaginaire			x					
M.S. Roger, <i>Le 4^e soupirail</i>	х					X	x	
C.R. Zafon, Marina		x		Х				х
J. Molla, Sobibor						x		
J. Maynard, <i>L'Homme de la</i> montagne					х	х		
J-C. Mourlevat, Le Combat d'hiver				х				
G. Simenon, Le Chien jaune					Х			
A. Skarmeta, <i>Une ardente</i> patience						x	x	

Attention : les œuvres ayant fait l'objet d'une adaptation cinématographique doivent impérativement avoir été lues par le candidat.

Chaque candidate doit se présenter à l'examen oral munie de ses trois livres en version imprimée. S'il ou elle n'a pas les trois œuvres, l'épreuve orale sera annulée sans possibilité de report.

À retenir : toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'examen oral de français.



Récapitulatif

- ÉPREUVE ÉCRITE :

Durée : 3 heures Total des points : 60

- A. Rédaction d'un résumé ou d'une réduction de texte sous forme d'un pavé informatif, sommaire, ... (UAA 1 -2)
- B. Rédaction d'un avis argumenté ou d'une demande argumentée dans une relation asymétrique (UAA 0-1-3)

La connaissance de la comédie et de la fable classiques et du romantisme pourra intervenir dans le cadre des productions demandées.

- ÉPREUVE ORALE:

Durée variable: 30 à 40 minutes

Total des points: 40

Trois œuvres à choisir parmi la liste en respectant les consignes de choix explicitées pages 14 et 15.

Le ou la candidat·e doit être en possession de ses trois ouvrages en version imprimée à l'examen oral. Si ce n'est pas le cas, l'épreuve orale sera annulée sans possibilité de report.

- A. Relation de manière incitative d'une rencontre culturelle : à partir d'une des œuvres (choisie par l'examinateur dans la sélection des trois ouvrages du ou de la candidat·e), prendre la parole dans un laps de temps compris entre 1 minute 30 et 2 minutes 30 en poursuivant l'intention de présenter l'œuvre et d'inciter à la lire ou à ne pas la lire (UAA 2, UAA 4 et UAA 6).
- B. Sélection d'informations et recours aux savoirs littéraires et culturels en vue de répondre à des questions : à partir d'une seconde œuvre (également choisie par l'examinateur dans la sélection des trois ouvrages faite par le ou la candidat·e), répondre à des questions et justifier ses réponses (UAA 0, UAA 1, UAA 2, UAA 4, UAA 5, UAA 6).

Bonne préparation!



Dispense partielle

⚠ Les matières Français, Langue moderne I et Langue moderne II sont composées d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. L'épreuve écrite représente 60% de la note globale de la matière et l'épreuve orale 40%. À partir du cycle 2022-2023/1, les candidats qui n'ont pas obtenu une note globale de 10/20 ou plus en Français, en Langue moderne I et/ou en Langue moderne II pourront obtenir une dispense partielle dans la matière à condition :

- d'avoir participé à l'examen écrit et l'examen oral de la matière lors du même cycle ;

ET

- d'avoir obtenu minimum 30/60 à l'examen écrit de la matière ou d'avoir obtenu minimum 20/40 à l'examen oral de la matière.
- → Le candidat ayant réussi l'examen écrit ne devra plus présenter que l'examen oral pour réussir la matière.
- → Le candidat ayant réussi l'examen oral ne devra plus présenter que l'examen écrit pour réussir la matière.

La dispense partielle sera indiquée dans la colonne *Cycle dispense* de la notification officielle des résultats et du relevé de notes envoyé par courrier postal.

Elle sera indiquée de la manière suivante :

Exemple:

Matricule: 5420221094155

Français	Inscrit	8	22-23/1-DE-32/60
Mathématique	Dispensé	10,5	2021-2022/2
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	9	22-23/1-DO-29/40
Sciences	Dispensé	11	2021-2022/2
Formation historique et géographique	Inscrit	13	2022-2023/1
Sciences sociales	Inscrit	5	/

Décision : Ajournement

Français: 22-23/1-DE-32/60

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.

DE = dispense de l'examen écrit.

32/60 = note obtenue à l'examen écrit.

En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 32/60 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 18/40 à l'examen oral pour réussir la matière (32/60 + 18/40 = 50/100).

Langue moderne I - Anglais : 22-23/1-DO-29/40

22-23/1 = cycle auguel la dispense est obtenue.

DO = dispense de l'examen **oral.**

29/40 = note obtenue à l'examen oral.

En obtenant 9/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 29/40 à l'examen oral, le dispense de l'examen oral est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 21/60 à l'examen écrit pour réussir la matière (29/40 + 21/60 = 50/100).